

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AYHERRE**

NOMBRE DE MEMBRES :

- Afférents au Conseil Municipal : 15
- En exercice : 15
- Qui ont pris part à la délibération : 15

DATE D’AFFICHAGE-DATE DE LA CONVOCATION : 16 mars 2026

SEANCE DU 20 MARS 2026

L’an deux mille vingt et le lundi vingt-cinq mai, à vingt et une heures, en application des articles L. 2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s’est réuni le Conseil Municipal de la Commune d’AYHERRE, sous la présidence de M. Frédéric HERNANDEZ, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mmes ADOGLO Raphaëlle, BELOSCAR Pantxika, DITHURBIDE Sabine, ELOSEGUI—MARTINON Uxue, LOYATHO-OXARANGO Maider, MINJOU Julie, OXARANGO Maite, PEREZ Karine et MM BISCAY Samuel, GASTAMBIDE Arño, HERNANDEZ Frédéric, MONGABURE Philippe, OTEIZA Ramuntxo, PARACHOU Hervé, SALLATO Damien.
Mme MINJOU Julie a été élue secrétaire.

DELIBERATION N° 2026-02-02 : COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Maire expose que conformément à l’article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal peut former des commissions chargées de préparer les délibérations en instruisant les affaires qui seront soumises au Conseil Municipal. Les commissions municipales sont composées exclusivement des conseillers municipaux. La durée du mandat de ces commissions peut être limitée dans le temps ou bien égale à celle du Conseil Municipal. Le Maire est le Président de droit de toutes les commissions.

Il est proposé au conseil municipal la création de plusieurs commissions thématiques. Chaque commission sera placée sous la responsabilité d’un adjoint, chargé d’en assurer l’animation et le suivi.
Il est proposé aux élus de s’inscrire dans une ou plusieurs commissions, en fonction de leurs centres d’intérêt.

Invité à en délibérer, **le Conseil Municipal**,

- **arrête** la composition des commissions municipales comme suit :

PEREZ Karine	
Urbanisme	Minjou J. Mongabure P. Sallato D. Gastambide A.
Aménagement du village	Minjou J. Mongabure P. Sallato D. Gastambide A.
Bâtiments communaux	Minjou J. Mongabure P. Sallato D. Dithurbide Sabine
Communication	Minjou J. Biscay S.

OTEIZA Ramuntxo	
Agriculture et développement durable	Minjou J. Dithurbide Sabine
Eaux et forêts	Minjou J.
Finances et Economie	Minjou J. Biscay S. Sallato D. Gastambide A.

PARACHOU Hervé	
Culture : jumelage, Euskara	Elosegi—Martinon U. Loyatho Oxarango M. Biscay S.
Fêtes et cérémonies	Elosegi—Martinon U. Loyatho Oxarango M. Biscay S. Beloscar P. Adoglo R.
Vie associative	Elosegi—Martinon U. Loyatho Oxarango M. Biscay S. Adoglo R. Beloscar P.

OXARANGO Maïté	
Education - Jeunesse	Dithurbide S. Adoglo R. Beloscar P.
Affaires sociales	Dithurbide S. Adoglo R. Beloscar P.
Voirie	Mongabure P. Sallato D. Beloscar P.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Frédéric HERNANDEZ

